

O. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causa servitus hujus apostolica cathedra doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X.  
*Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.* (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ)

# LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux

P. A.

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an.  
 Suisse. Fr. 6 » 11 » 20 »  
 UNION POSTALE » 10 » 19 » 36 »

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg  
 La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.  
 Prix du numéro : 10 centimes.

Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & Co,  
 à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent.  
 pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

## Bulletin politique

Le public ne comprend pas grand'chose aux affaires de Bulgarie. N'en soyons pas étonnés, puisqu'à part quelques rares initiés, personne n'est admis à suivre les évolutions de la diplomatie des grandes puissances. Ce qu'on veut bien nous faire savoir n'est peut-être pas la vérité, en tout cas ce n'est qu'une part infime de la vérité. Les cabinets européens jouent un jeu très serré, et rarement la situation a été aussi tendue. Si la crise se résout sans la guerre, c'est parce que le vieux empereur Guillaume est trop âgé pour marcher à la tête de ses armées, et ne pourrait laisser marcher ses armées sans lui. Cela étant, la diplomatie allemande s'attache à maintenir une sorte de trêve qui durera ce qu'elle pourra.

Quelques jalons cependant peuvent nous diriger dans l'appréciation de la marche suivie par la question d'Orient. Il reste acquis, par exemple, que l'Autriche ne peut consentir à l'annexion de la Bulgarie par la Russie, et qu'elle ferait une résistance acharnée contre l'envoi d'un commissaire russe à Sofia. Il est acquis aussi que l'Angleterre a abandonné le prince Alexandre. Enfin, les relations les plus cordiales existent entre Constantinople et Saint-Petersbourg, tandis que la Grande-Bretagne a perdu tout crédit auprès de la Sublime-Porte.

La Chambre bulgare est réunie depuis lundi, mais n'a pas encore fait parler d'elle. Elle aura à désigner le candidat à la succession du prince Alexandre, mais les négociations diplomatiques précéderont l'ouverture du scrutin, d'où ne sortira en tout cas que le nom accepté par le czar. La presse anglaise dénonce l'influence croissante du parti russe à Sofia. En peut-il être autrement, après ce qui s'est passé depuis un mois ? Une difficulté de procédure se présente. La capitale de la Bulgarie est sous le régime de l'état de siège, ce qui enlèverait à MM. les députés l'apparence de liberté dont ils sont censés jouir pour nommer le nouveau souverain.

On résoudra, paraît-il, la difficulté en transférant, pour la circonstance, la Chambre à Tirnova. On ne peut pas songer à Philippopolis, puisque la réunion de la Roumélie orientale n'est encore acceptée ni par la Porte ni par les puissances européennes.

Le bruit court à Constantinople que les commissaires turcs en Bulgarie seront rappelés, en attendant que l'Assemblée nationale, qui va se réunir à Tirnova, ait réglé les rapports des administrations bulgare et rouméliote. On ajoute que si les circonstances nécessitaient la nomination de nouveaux délégués, éventualité jugée improbable dans certains cercles, les fonctionnaires choisis seraient non musulmans.

Il conviendrait de voir là, écrit-on au *Times*, une concession à certaines susceptibilités diplomatiques.

De son côté, le *Standard* publie la dépêche suivante de Sofia :

« Une réunion privée des députés de tous les partis, à l'exception des Zankovistes, a eu lieu samedi soir. Il a été résolu qu'en présence de la crise grave que traverse le pays, toutes divergences de vues devaient être momentanément oubliées. Les efforts de tous devront tendre, d'un commun ac-

cord, au maintien de la tranquillité publique, afin de prévenir le danger d'une occupation russe et de sauvegarder l'indépendance de la Bulgarie.

En même temps, ajoute la dépêche du *Standard*, il a été entendu que tous s'efforceraient d'assurer la restauration du prince Alexandre, la nation identifiant de plus en plus son sort avec celui de Son Altesse.

Nous doutons fort qu'à la réflexion, on donne suite à cette idée.

×

Nous avons, à plusieurs reprises, eu l'occasion de parler de l'agitation séparatiste qui se manifeste en Norvège, sous les auspices du ministre Sverdrup. On sait que cette agitation est dirigée contre l'union réelle avec la Suède et qu'elle a pour but de substituer à celle-ci l'union simplement personnelle. C'est, en un mot, un mouvement autonomiste. La *Gazette de Cologne* publie une longue correspondance de Christiania, d'après laquelle il aurait, dans ces derniers temps, pris un caractère plus nettement séparatiste en présence des résistances qu'il rencontre à Stockholm. Ce serait maintenant vers l'émancipation complète de la Norvège de l'union avec la Suède qu'il tendrait, et l'on parlerait ouvertement à Christiania de la constitution de la Norvège en République.

On cite à l'appui de ces tendances les exigences formulées par le ministre Sverdrup au sujet de la nomination d'un ministre norvégien des affaires étrangères, ainsi que du droit de représentation diplomatique et consulaire à conférer à la Norvège, au même titre que la Suède. Une proposition formelle dans ce sens a été déposée dernièrement par M. Ovam, président de l'*Odelsthing* et chef du parti républicain-séparatiste. Cette demande n'est cependant pas à brève échéance, car elle pourra être examinée seulement dans la session de 1889 du *Storting*. D'ici là, il y aura des élections générales, qui, selon l'expression du correspondant de la *Kölnische Zeitung*, décideront non seulement de la vie ou de la mort du régime démocratique actuel, mais encore du maintien ou de la suppression de l'union entre la Suède et la Norvège.

## L'Eglise et la question sociale

La question sociale a été traitée, au congrès des catholiques allemands, à Breslau, par le député Dr Hitzte, dont on connaît la haute compétence dans cette matière. Ne pouvant reproduire en entier son admirable discours, nous tenons cependant à en citer un fragment, où le savant orateur a mis en relief la nécessité de l'action religieuse pour la solution des questions économiques :

« Messieurs, a dit l'éminent orateur, dans la matière qui nous occupe, un point capital nous a toujours séparés et nous séparera éternellement du libéralisme, à savoir : quelle est la place qui doit revenir à l'Eglise dans les questions sociales ? La construction du rempart matériel, la création des institutions que j'appellerai volontiers extérieures, voilà la charge de l'Etat ; mais l'Eglise a la mission d'animer le tout de son souffle surnaturel. L'Eglise seule, grâce à son

influence morale sur les âmes, peut arriver au cœur de l'ouvrier, peut le changer, améliorer efficacement son sort et le réconcilier avec la société.

Nous sommes ici sur le terrain de la législation en faveur de la protection à donner au travailleur. Toujours, nous avons été partisans d'une loi assurant le repos dominical ; toujours aussi nous avons été favorables à une délimitation du travail obtenue par une loi fixant le maximum d'heures de travail qu'on peut imposer à un ouvrier. Mais, je vous le demande, Messieurs : si le dimanche, si le jour du repos ne doit servir qu'à favoriser la licence, le dérèglement des mœurs, peut-il être salutaire au travailleur ? Ne hâtera-t-il pas plutôt sa ruine ? Conserver au jour du Seigneur sa signification positive, faire en sorte qu'il soit sanctifié, voilà le devoir de l'Eglise. Elle a en outre la mission de donner aux familles la stabilité, de conserver au foyer conjugal son intimité, afin que l'ouvrier cherche en tout premier lieu sa joie au milieu des siens et y trouve le bonheur.

Messieurs, nous avons demandé que la femme mariée fût moins employée dans le travail des fabriques. Nous voulons par là ramener l'épouse aux occupations intérieures de la maison, auprès du berceau de son enfant. Nous avons demandé qu'un lois opposât à l'emploi des jeunes enfants dans les fabriques, les éloignant d'une atmosphère empestée. Mais, Messieurs, je vous le demande encore une fois, qui dira à la mère sa noble mission, ses graves obligations ? Qui sèmera et développera dans le cœur de l'enfant les sentiments de piété et d'amour envers ses parents ? Qui donnera à cette jeune âme l'innocence, ce précieux héritage des cieux ? Qui, si ce n'est l'Eglise par ses ministres et ses saintes doctrines ?

Nous avons salué « l'assurance en cas d'accident », comme la réalisation d'une idée profondément chrétienne : l'idée de solidarité entre l'ouvrier et son patron. Mais ni l'esprit de calcul, ni l'esprit de vanité que nous voyons aujourd'hui dominer dans le monde industriel, ne pourront amener le patron et l'ouvrier à baser ces institutions sur leur vrai fondement. L'Eglise seule saura nous donner ce résultat en inculquant aux uns et aux autres la notion de la vie humaine telle que nous la donnent les principes chrétiens. Et quand les données du christianisme, par rapport à la vie de l'homme, auront de nouveau pénétré les cœurs, alors seulement l'ouvrier comprendra réellement toute la sagesse de ces deux institutions, s'y rattachera avec amour ; alors seulement les mécontents croiront de nouveau que la justice et la bienveillance sont encore de ce monde. Et sachez-le, Messieurs, cette intelligence de la vie d'après les immortels principes du christianisme est la condition d'où dépendra

le succès de ces institutions : sinon, elles ne seront qu'une arme dans la main des mécontents et des socialistes démocrates.

Et, Messieurs, dites-le moi, que pouvons-nous donner à l'ouvrier, quels que soient d'ailleurs les efforts que nous faisons pour améliorer son sort ? Bien peu de chose, n'est-il pas vrai, si nous nous posons sur le terrain purement temporel. Jamais nous ne pourrions satisfaire le travailleur, qui, ne croyant pas à une autre vie, cherche et doit chercher son bonheur ici-bas ! Toujours il secouera ses chaînes ; toujours il essaiera de briser ces liens qui l'attachent à l'ordre établi ; toujours la colère et la haine parleront au fond de son âme ; jamais il n'oubliera qu'il est déshérité des biens de ce monde, alors qu'il voit d'autres hommes couler des jours relativement heureux au sein de l'abondance ; différence de position qu'il appelle une criante injustice ; jamais il ne saura comprendre comment lui seul doit porter le fardeau du rude travail et de l'amère pauvreté, alors que d'autres en sont déchargés. Celui qui considère cet ordre social uniquement comme le résultat du travail de l'homme, celui qui ne croit pas à une compensation dans l'autre monde, oh ! je le comprends, celui-là se raidira contre cet ordre, luttera contre cet état de choses, qu'il suppose être le produit d'une recherche désordonnée des biens de cette terre, de la ruse, de la violence, du vol.

Et maintenant, Messieurs, qui viendra dire à ce monde, croulant sous le poids de la convoitise, de l'orgueil, de la poursuite des plaisirs honteux : « Espérez dans la vie future ? » Qui osera lui prêcher l'obéissance, la soumission, si ce n'est l'Eglise par la voix de ses religieux et de ses prêtres ? Nous en avons la preuve vivante : une seule Sœur de Charité, rien que par son apparition dans une pauvre mansarde, fait descendre plus de consolation, plus de calme dans le cœur ulcéré d'un ouvrier que les doctes leçons de dix professeurs d'économie nationale, et là où le prêtre, ou l'humble vicaire n'est pas parvenu à faire entendre la voix de la raison, M. le préfet, malgré tout le respect que son titre inspire, obtiendra beaucoup moins encore.

## Nouvelles fédérales

### Le rassemblement des troupes

DE LA SUISSE ROMANDE

(Suite.)

Payenne, le 13 septembre.

Je vous indiquais hier, en terminant ma lettre, le mode de fonctionnement du service postal dans la 1<sup>re</sup> division. Pour la 2<sup>e</sup> division, l'office central est placé dans la remise postale située dans le bâtiment de la Chancellerie d'Etat de votre ville. Il dessert les diverses unités tactiques de la di-

## Dépêches télégraphiques

PARIS, 14 septembre.  
 Une dépêche adressée de Constantinople à la République française dit que l'irritation de la Porte contre l'Angleterre augmente journellement par suite de l'idée que les armements anglais visent l'annexion de Chypre et l'occupation de la Crète.

PARIS, 14 septembre.  
 L'ambassade chinoise déclare que le marquis de Tseng, pendant son séjour à Paris, n'a reçu aucun journaliste. Le *Figaro* a raconté une conversation entièrement apocryphe.

Le Paris, la France et le National démentent le bruit qu'il faudrait s'attendre à des remaniements ministériels.

Le Temps publie une conversation de son correspondant de Milan avec Mgr Agliardi. Il résulte de cet entretien que le Vatican entend que son délégué à Pékin marche parfaitement d'accord avec le ministre de France. La France n'a aucun intérêt à diminuer le rang du délégué du Pape. Mgr Agliardi a affirmé ses sentiments de sympathie pour la France, car il sait quels services elle peut rendre pour la civilisation de l'Orient. Les intérêts généraux du catholicisme ne sont nullement opposés aux intérêts de la France.

SOFIA, 14 septembre.  
 Les députés ont signé hier individuellement une adresse au prince Alexandre, exprimant l'espérance de le revoir, mais cette manifestation restera unique. La tendance générale est l'entente avec la Russie. L'ordre n'est nullement menacé. Le seul danger consiste dans l'éventualité que l'union ne soit pas maintenue entre les partis constituant la régence. Dans ce cas, la Russie profiterait de ces divergences pour accentuer son influence. Pour le moment, elle paraît vouloir se borner à la direction morale de la Bulgarie.

La candidature du duc d'Oldenbourg aurait des chances d'être acceptée, mais la régence écarte absolument celles du prince Karageorgevitch, d'Aleko pacha Végorides et de Gavril pacha Christovitch (anciens gouverneurs de la Roumélie orientale), et du prince Valdemar de Danemark, à cause de sa parenté avec le roi de Grèce.

## Dernières dépêches

MOSCOU, 15 septembre.  
 La Gazette de Moscou discute la question de la nomination d'un nouveau prince de Bulgarie. Elle dit que le traité de Berlin implique la possibilité de l'élection par la Sobranje.

Mais en réalité, et dans le vrai sens du mot, le prince de Bulgarie, sera directement désigné et la vraie nomination ne sera pas faite par la Chambre populaire, mais par les puissances signataires du traité de Berlin.

En vue d'arriver à un accord ; les puissances poursuivent des négociations sur la question pendante.

SOFIA, 15 septembre.  
 Les rapports de la régence avec le consulat de Russie montrent encore l'absence de confiance réciproque ; toutefois le désir d'un accord persiste.

La Sobranje a discuté hier la réponse au discours de la régence, mais sans aucun résultat. On discutera aujourd'hui la proposition d'envoyer un télégramme au czar.

LONDRES, 15 septembre.  
 On mande de Vienne au Times que le ministre Kalnocky a rapporté les éléments d'une entente entre les trois empereurs, au moins concernant l'avenir immédiat de la Bulgarie.

La Russie reconnaît le caractère européen de la question, mais elle a insisté pour la sauvegarde de ses intérêts particuliers.

Il n'est pas question encore de réunir une conférence.

Berne, 15 septembre.  
 Alors même que le Conseil fédéral a encore longuement discuté dans sa séance ordinaire du mardi matin le projet sur l'alcool, il n'a pas pu se mettre d'accord sur les divers points qui avaient été renvoyés au département de l'intérieur ; le Conseil a fixé une séance de relevée à 4 h.

Sous réserve de la ratification des Chambres, le Conseil fédéral a admis la convention intervenue entre la Belgique et la Suisse en matière du bénéfice du pauvre.

M. le ministre Frey a pris congé hier de MM. les conseillers fédéraux ; il partira via Havre le 2 octobre pour Washington.

Berne, 15 septembre.  
 Dans sa séance extraordinaire d'hier soir, le Conseil fédéral a terminé la discussion sur le projet I ; il ne reste qu'à fixer et préciser la rédaction de ceux des articles sur lesquels il y a eu divergence entre les membres du Conseil.

Les deux séances d'hier ont duré chacune plus de deux heures.

vision par l'intermédiaire des bureaux et de ceux-ci à destination par les plantons ou par les chars de vivres (de pain et de viande) destinés à ces corps respectifs.

On constatera ainsi lequel des deux systèmes est le plus pratique.

Chaque jour le commissariat des deux divisions a soin de faire parvenir aux intéressés le tableau de dislocation.

Rien de plus simple que le travail postal militaire, lorsque les adresses sont bien établies par les parents, les frères, les sœurs et les amis des soldats. J'ai trouvé par hasard une enveloppe de lettre; voici à titre de curiosité comment elle est adressée: après le nom et les prénoms du soldat, venaient les chiffres « du II, de la IV, du 7, du 21 et de la une », j'ai cru comprendre qu'il s'agit de la II<sup>e</sup> division, de la IV<sup>e</sup> brigade, du 7<sup>e</sup> régiment, du 21<sup>e</sup> bataillon et de la I<sup>re</sup> compagnie. Dès lors, rien de surprenant si cette lettre est parvenue à sa destination.

Je vous disais donc que rien n'était plus simple que le service postal militaire; il me tarde donc d'ajouter que si, en effet, il n'est pas compliqué, la quantité des lettres, paquets et mandats (elle provient et se justifie par la gratuité du port) donne ample besogne aux préposés de ce service.

Un détail mérite d'être noté; il démontre que notre pays, lui aussi, n'échappe pas à la crise; les mandats les plus nombreux sont de 5 et 10 fr.; ceux de plus grande valeur diminuent en sens inverse de l'importance de la somme.

Pour la troupe, le service postal, expédition et distribution, se fait dans nos parages, une fois par jour; chaque courrier représente l'équivalent de 6 sacs d'objets et de colis postaux, semblables aux sacs de pommes de terre ou de céréales de nos marchés; quant à l'état-major de la II<sup>e</sup> division, il est desservi par les quatre trains de la longitudinale et transversale, directement par l'office de Payerne. De même celui de la I<sup>re</sup> division par tous les trains et les courriers arrivant à Yverdon.

A mon regret, il m'est impossible de dire comment fonctionnent le service télégraphique militaire, si le téléphone est aussi utilisé et si, comme lors des récentes expériences faites à Grenoble, on est arrivé à se rendre compte de tout le parti que l'on pourrait tirer du véloce dans l'armée, à condition, bien entendu, de ne s'en servir que dans des circonstances particulières, là, par exemple, où le cheval ne saurait être employé avec des chances égales de rapidité et de sécurité pour le cavalier, là aussi où le télégraphe ou le téléphone font défaut pour fournir à un chef les renseignements dont il a besoin. *Le Sport vélocipédique de France* nous apprend que

le thème préparé par le Velo-Club grenoblois consistait: 1<sup>o</sup> Dans le port rapide d'un ordre à plus de 50 kilomètres, soit un parcours à effectuer d'au moins 400 kilomètres; 2<sup>o</sup> Dans une opération en vue du ravitaillement et du cantonnement: un vélocipédiste détaché d'une troupe en marche avait pour mission de se porter à 30 kilomètres en avant et de s'assurer dans deux ou trois villages des vivres disponibles et du nombre de foyers pour le cantonnement; 3<sup>o</sup> Dans un coup de main à tenter: destruction d'une voie de chemin de fer par la dynamite, avec obstacles sur la route à parcourir par le vélocipédiste.

Ces manœuvres ont donc parfaitement réussi.

D'ailleurs, on lit dans un journal marseillais:

que des expériences bien autrement concluantes que celles de Grenoble ont été faites pendant les grandes manœuvres du XVIII<sup>e</sup> corps d'armée, auxquelles prendront part, avec l'assentiment de M. le ministre de la guerre, un

certain nombre de vélocipédistes. Le public ne manquera pas d'être mis au courant du résultat de cet essai officiel de vélocipédie militaire, et si, comme nous n'en doutons pas, il est couronné de succès, il contribuera à développer le goût d'un sport jusqu'ici assez peu apprécié en France.

D'un autre côté, nous apprenons que M. Granel, ministre des postes et télégraphes, vient de prescrire des essais en vue de l'application du vélocipède au service de la poste dans les campagnes.

Voilà le vélocipède à la veille d'être réhabilité; ce n'est que justice, car sans prétendre que cet instrument soit destiné à devenir le mode de locomotion de l'avenir, il mérite tout au moins, dans le présent, d'être en honneur chez nous comme il l'est déjà depuis longtemps en Angleterre, en Belgique, en Autriche. C'est un sport aussi passionnant et aussi hygiénique qu'un autre et qui coûte moins cher que l'équitation; si par-dessus le marché il est prouvé qu'il a un caractère réel d'utilité pratique, il aura droit à tous les encouragements.

En vertu des lignes qu'on vient de lire, nous ne désespérons pas de voir un jour la vélocipédie militaire officielle créée en Suisse, car nous ne manquons pas dans notre pays d'une jeunesse agile, souple et hardie, dont la renommée vélocipédique n'est plus à faire. Le vélocipède présente encore l'avantage de n'avoir pas besoin d'avoine, de foin et de paille.

Pendant deux semaines, votre ville a aussi présenté une animation inaccoutumée; on aurait pu s'y croire en ville de garnison; à chaque pas on croisait un fusilier, un officier monté, un artilleur, un soldat d'administration ou un pontonnier. Ces derniers ont construit sur la Sarine deux ponts et divers travaux d'art militaire, fossés, etc., très réussis, dans le quartier de la Neuveville. Mais le public a accordé une préférence marquée aux bouchers et aux boulangers. Ces derniers ont vraiment intéressés nos ménages; il faut convenir que ces fours mobiles constituent un immense progrès.

Il m'a été dit que la tête du bétail abattu, ainsi que les garnitures, étaient revendues; mais comme phénomène, on m'a cité un bouf auquel manquait la langue; or, puisque l'animal vivant devait en avoir une, il s'est produit un phénomène facile à expliquer, si l'on tient compte de l'excellence de ce morceau. Peut-être suis-je la victime d'une mystification?

Dans ma dernière correspondance je compte pouvoir vous fournir quelques détails statistiques soit sur le bétail abattu soit sur la quantité de pains fabriqués; pas besoin de rappeler l'excellent goût de ce pain militaire. Je vous parlerai aussi dans cette lettre du service des ambulances, où l'on retrouve la croix rouge, ce signe international qui rappelle la convention de Genève et honore notre pays.

A ma connaissance, l'état-major judiciaire des deux divisions n'a pas encore été appelé à fonctionner et formulons le vœu que le rassemblement ne sera pour les grands juges et auditeurs qu'une partie de plaisir du premier jour au dernier. On signale cependant plusieurs factionnaires perdus.

Je veux encore vous entretenir des officiers étrangers qui suivent les manœuvres: Allemagne. Le major Rohne, le major de Rheinbaden, attaché militaire, et le capitaine Bendler, déjà nommés dans vos colonnes avec d'autres indications.

France. Le colonel Zédé, du 36<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le commandant Sever, attaché militaire, le capitaine Franfort, du 11<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Italie. Le major à l'état-major Incisa, attaché militaire, et le chevalier P.-A. de Nigliamo, également déjà nommé dans votre journal.

Roumanie. Le colonel d'état-major Carca-

letzeano, et le lieutenant Nisipeano, du 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Russie. Le colonel à l'état-major Bertels, attaché militaire.

Comme ces Messieurs ont établi leur quartier général au grand hôtel Monney, à Fribourg, ils se rendent au camp des manœuvres en chemin de fer. A cet effet, la Compagnie S.-O.-S. a eu la gracieuseté de mettre à leur disposition une voiture-salon avec plate-forme et la régie fédérale des chevaux leur a fourni les montures. Ils quittent votre ville le matin par le premier train, et rentrent l'après-midi ou à 5 h. 25.

Je me suis laissé dire que ces Messieurs seraient surpris de la perfection relative de nos troupes de milices. Il est aussi curieux de voir Français et Allemands fraterniser ensemble, alors même que de part et d'autre on s'observe beaucoup.

Votre correspondant va se mettre en route pour Combremont. Depuis ce village, il aura soin de vous faire de son mieux la relation des combats simulés et les incidents intéressants de cette courte mais chaude campagne.

## Nouvelles des cantons

**Ligne du Brunig.** — Nous avons annoncé hier que la Société de navigation sur les lacs de Thoune et de Brienz avait voté la subvention demandée de 165,000 francs en faveur de la ligne du Brunig. Ce vote a été émis à l'unanimité, mais sous réserve qu'il ne se construira pas avant 1890 de ligne de chemin de fer sur la rive des lacs. 1263 actionnaires étaient représentés.

**Accident du Warpel.** — Un voyageur du train qui a déraillé le 21 août près de Guin, écrit de Londres qu'en cas de mort de l'employé Cruchon, il veut s'intéresser à sa famille.

**Exposition d'agriculture.** — Le concours de la Société d'agriculture du district de Boudry (Neuchâtel), qui s'est ouvert samedi et a duré trois jours, a extrêmement bien réussi et a attiré dès le premier jour un très grand nombre de visiteurs venus surtout du vignoble. La ville de Boudry s'était coquettement décorée pour la circonstance; elle présentait un aspect tout à fait charmant. Malgré une averse intempesive, arrivée samedi à la première heure, le temps a été magnifique.

## Petite chronique des cantons

On a arrêté lundi matin, à Genève, M. Eugène Mérard, banquier à Evian; son passif s'élève à 1 million de francs.

Le village de Niederurnen (Glaris) était encore lundi en partie sous l'eau. Tous les habitants ont été obligés de prêter leur secours pour remédier aux dégâts. L'église contient une quantité énorme de boue; le service divin a été fait dimanche en plein air.

Vendredi dernier entre 10 et 11 heures du soir, un vieillard de 60 ans, Abraham Thomann, tisserand, domicilié sur la montagne du droit de Corgémont (Jura bernois), céditaire, fut réveillé par un bruit et s'aperçut bientôt que quelqu'un s'était glissé dans sa chambre. Il se leva promptement pour voir ce que signifiait cette visite nocturne. Mais au même moment, le vieillard reçut un coup de hache sur la tête. Néanmoins, il saisit l'individu, une lutte s'engagea et Thomann réussit à faire reculer son adversaire jusque dans le corridor. Là, l'in-

connu parvint à lui asséner d'autres coups de hache et Thomann tomba en perdant connaissance. Alors l'agresseur croyant sans doute sa victime morte, retourna dans le logement et y vola deux montres, ainsi qu'un habillement en étoffe grise; puis il prit le large.

Le pauvre vieillard n'a pas moins de dix blessures à la tête et l'on a peu d'espoir de le sauver.

L'auteur de ce méfait est connu et activement poursuivi. Il faut espérer que son arrestation ne se fera pas attendre et qu'il recevra sa juste punition.

Samedi dernier, dans la fabrique de machines de M. Sulzer, à Winterthour, un ouvrier serrurier, nommé Keller, s'est laissé prendre la main gauche en essayant une machine. La main a été si mutilée qu'il a fallu procéder aussitôt à l'amputation. Keller est marié et père de trois enfants en bas âge.

Le serrurier Ehrich, qui s'est dénoncé à la police zuricoise comme l'auteur du meurtre de la femme Lampl, à Pesth, ne jouit pas de toutes ses facultés intellectuelles; il se déclare encore coupable de plusieurs autres crimes. Néanmoins, il est établi qu'à l'époque indiquée par lui, une femme nommée Lampl a été assassinée à Pesth dans des circonstances encore entourées de mystère.

## Nouvelles de l'étranger

### Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 13 septembre.

Un Cercle militaire. — Un budget à refaire. — Les prochaines manœuvres.

Nous signaions, il y a quelques jours, que l'institution du Cercle militaire, fondé à Paris par le général Boulanger n'avait pas répondu, jusqu'ici, aux espérances de ses promoteurs. Nous disions, notamment, que les officiers montraient peu d'enthousiasme à fréquenter cette « souricière », où les opinions boulangistes sont, paraît-il, cotées avec plus de soin que les états de service.

Pour vaincre la tiédeur de nos, stimuler le zèle des autres et relever les affaires peu prospères du dit Cercle, sait-on ce que vient d'imaginer le comité organisateur? Nous hésiterions à le croire, si le fait ne nous était pas révélé par la France militaire qui passe pour recevoir les confidences du général Boulanger. Hé! bien, oyez ce que raconte de l'organisation du Cercle « national » l'organe chargé de célébrer les mérites de l'incomparable ministre de la guerre que la France a le grand honneur de posséder en ce moment.

« Une femme charmante et gracieuse par surcroît a pris la direction de l'hôtel proprement dit. Elle s'en acquitte avec une véritable bonne grâce qui ne manquera pas d'attirer et de retenir dans cette maison si confortable, la plupart des officiers de province passant à Paris. » Et la France militaire, ajoute, sans doute pour augmenter les attractions du Cercle et triompher de toutes les méfiances: « Des femmes de chambre » complètent le personnel de l'hôtel.

L'imprudent thuriféraire du général Boulanger n'oublie qu'un détail, dans son article réclame en faveur du Cercle militaire, c'est de dire si ces « femmes de chambre qui complètent le personnel de l'hôtel sont aussi charmantes et gracieuses par surcroît » que la personne qui a pris la direction du dit hôtel.

Tout commentaire serait superflu, n'est-ce pas? Aussi nous contenterons-nous de faire cette simple et unique question, qui ne paraîtra pas trop indiscret:

A-t-on bien tenu compte, dans cette organisation, de la situation des officiers mariés?

M. Sadi-Carnot a proposé, au mois de mars dernier, un budget qui passe pour être tou-

Seulement, malheur à vous si vous parlez aux gendarmes! Vous êtes ici?

— Non, j'habite Paris.  
— Vous retournez à pied?  
— Je voulais prendre le chemin de fer... Je me suis trompée de route...

— Ah! Et c'est comme cela que vous vous êtes rabattue par ici... Ça n'a pas dû vous faire un sensible plaisir de me rencontrer. Tenez, venez avec moi, je vais vous mettre dans votre chemin.

Jeanne hésita un instant. Faire la route en compagnie de cet homme lui causait une appréhension qu'elle ne pouvait cacher.

— Ne craignez rien, dit-il. Je marcherai devant, si vous voulez. Il y en a pour dix minutes.

Jeanne se rassura un peu et suivit sans trop de répugnance son guide étrange.

Puis, tout à coup, une pensée lui traversa l'esprit. Elle se dit que cet homme qui semblait faire le métier de dépouiller les passants, la nuit, sur la grande route, connaissait peut-être les bandits qui avaient assassiné son père. Elle pensa que, par lui, elle pourrait peut-être savoir... Et cette idée la dominait maintenant tout entière, elle n'éprouva plus aucune frayeur et se rapprocha hardiment de l'homme.

Celui-ci s'arrêta un instant pour allumer sa pipe. Il eut soin de cacher avec sa main la flamme de l'allumette, de telle sorte qu'elle ne put éclairer son visage; mais, en même temps, il dirigea adroitement cette clarté fugitive du côté de Jeanne et lança en même temps vers elle un rapide regard, pour savoir, sans doute, à qui il avait affaire.

Jeanne eut un mouvement d'effroi.

— Je vous dis que vous n'avez rien à craindre, reprit le singulier personnage, comme s'il eût été fâché qu'elle doutât de lui. Je vous ai demandé de l'argent, parce que je suis malheureux.

— Il faut, en effet, que vous soyez bien malheureux pour faire un pareil métier.  
— Que voulez-vous donc que je fasse? Croyez-vous que ce soit si facile de gagner sa vie en travaillant?

— Il y a pourtant d'honnêtes gens qui aimeraient mieux mourir de faim que de voler, dit-elle d'un ton ferme.

Il s'arrêta soudain. Elle pensa qu'elle l'avait irrité et craignit quelque violence. Mais, au contraire, son compagnon parut goûter cette audace.

— Il faut que vous soyez une rude femme pour me parler ainsi, tenez, nous allons prendre à gauche, je vous conduirai jusqu'à la gare.

Il n'y avait pas moyen de refuser cette offre, et d'ailleurs, Jeanne commençait à être intriguée par le bizarre caractère de ce voleur, dont le langage n'était pas grossier et qui semblait même avoir pour elle certaines prévenances.

On dit qu'il cherchait à continuer sa conversation, afin d'expliquer sa vie et d'exposer l'infâme métier qu'il faisait, car il reprit au bout de peu d'instant:

— Ceux qui ont toujours été heureux ne savent pas combien il est souvent difficile à un pauvre diable de rester honnête homme.

Il poussa un soupir et continua:  
— Ainsi moi, tenez, j'avais pour père un ivrogne, un débauché. Il rentrait tout tous les jours et battait ma mère. Il m'a mis à la porte de chez lui, un matin, parce que j'avais voulu

défendre la bonne femme. Oui, j'avais pris un chenet dans la cheminée et il l'aurait tué, lui, comme un chien. C'était trop fort, à la fin!... Je me trouvai donc sur le pavé. J'avais treize ans. J'entraî dans une usine à Saint-Denis, une filature. J'y restai pendant trois années. Nous étions cinq cents ouvriers et apprentis. On venait le matin à cinq heures, été et hiver, et on travaillait jusqu'à six. Je gagnais vingt sous par jour. Vingt sous pour manger, s'habiller, se loger! Le patron de cette usine était tellement riche que tout un quartier de Saint-Denis lui appartenait. Il avait encore des maisons à Paris et donnait des millions à ses enfants quand il les mariait.

« Nous, nous crevions de faim et nous étions obligés d'habiter des mansardes ou des caves. Un beau jour, il renvoya d'un coup cent ouvriers parce que les affaires marchaient un peu moins bien. J'étais du nombre. Vous comprenez que je n'avais pas d'économies. Je voulais rentrer à la maison. La bonne femme de mère m'embrassa, mais le père me jeta dehors par les épaules en me disant qu'il n'avait pas besoin d'une bouche de plus à nourrir.

« Qu'est-ce que je pouvais devenir? Je ne savais pas de métier. J'entraî dans une imprimerie pour faire des courbes, j'ouvris des portières, je criai des journaux sur le boulevard. Tout cela ne rapportait pas grand. Un jour que je n'avais plus de souliers et que je marchais pieds nus dans la neige, je volai à la devanture d'un cordonnier. J'attrapai trois mois de prison. J'avais fait à la prison de mauvaises connaissances... je les retrouvai dans Paris. Pendant quelques années j'ai mené une vie de bandit... (A suivre.)

LA

# Main sanglante

PAR

HENRY CAUVAIN

— Pardon, Madame, dit cet homme en se mettant devant elle pour l'empêcher d'avancer, je voudrais bien savoir l'heure qu'il est...

Elle resta interdite et, malgré tout son courage, elle sentit un frisson glacer le sang de ses veines. Elle était seule, loin de tout secours, et aucune lumière n'apparaissait aux murailles sombres des maisons éloignées.

— Que voulez-vous de moi? dit-elle d'une voix qui tremblait, malgré les efforts qu'elle faisait pour l'affermir.

— La route est longue d'ici à Paris, et j'ai besoin de manger et de boire en chemin. Donnez-moi votre argent.

Elle tira de sa poche sa modeste bourse et la tendit à l'homme.

— Voilà tout ce que je possède, dit-elle. Je suis pauvre.

— Le fait est que ça n'est pas lourd, fit-il en soulevant la bourse. Est-ce bien tout ce que vous avez?

Et il lui saisit le bras avec tant de force qu'elle poussa un cri de terreur.

— Allons, je ne veux pas vous faire de mal, dit l'homme en la lâchant. Passez au large.

jours à l'étude, mais qui, en réalité, est mort depuis longtemps. On en a détaché un emprunt d'un milliard qui a été réalisé en mai, et par cette opération préalable, on a fait disparaître tout le système du ministre. Le budget, dit le *Journal des Débats*, est tout entier à refaire, il n'en reste rien. Au moment où l'on a voté l'emprunt, M. Sadi-Carnot a bien fait les plus grands efforts pour ne pas paraître battu sur le principe de son budget et il a cru possible de réserver la partie ajournée de son plan comme si l'ajournement n'équivalait pas à un rejet. La vérité est que le budget est à refaire, et que nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui que nous ne l'étions il y a quelques mois.

En toute hypothèse, une nouvelle opération de crédit s'impose. On continuera à user d'expédients plutôt que d'avouer la pénurie croissante du trésor. Ainsi se réalisera la fameuse promesse de M. de Freycinet : Ni emprunt, ni impôts nouveaux.

Les raisons ne manquent pas pour ramener la spéculation à une attitude prudente. Sans compter le péril oriental et l'imbroglio financier, il faut se rappeler que les mois de septembre, octobre et novembre sont généralement signalés par un renchérissement des capitaux. Du reste, le prochain emprunt qui pourrait bien dépasser un milliard est un obstacle sérieux à la hausse.

Le général Boulanger a reçu samedi, à deux heures, au ministère de la guerre, devant la porte duquel se trouvaient une foule de curieux, les officiers des missions étrangères, qui doivent assister aux grandes manœuvres des 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps d'armée. Le ministre a souhaité la bienvenue à tous les officiers présents et leur a promis de se retrouver auprès d'eux dans un bref délai, sur les terrains de manœuvres.

P.-S. — Le ministre de la guerre quittera Paris ce soir, pour se rendre aux manœuvres du 42<sup>e</sup> corps d'armée.

Le ministre sera accompagné de son chef d'état-major général, de son chef de cabinet, des directeurs de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et de plusieurs officiers d'ordonnance.

M. le général Boulanger ira ensuite aux manœuvres du 18<sup>e</sup> corps d'armée et rentrera à Paris le 19.

L'enquête se poursuit au sujet des fusils qui, dit-on, seraient en possession d'un certain nombre de grévistes.

M. Fenillet conservateur a été élu conseiller d'arrondissement pour le canton sud de Saint-Brieuc avec 33 voix de majorité.

## Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Rome, 12 septembre.

Le *Moniteur de Rome* vient de publier le texte de la bulle par laquelle le Saint-Père établit la hiérarchie catholique dans les Indes. Dans cet important document, Léon XIII retrace l'histoire des missions catholiques dans les Indes orientales, rappelle la tradition d'après laquelle saint Thomas, l'apôtre, serait déjà venu porter dans ces lointaines contrées la lumière de la foi chrétienne, il passe ensuite à parler des missions franciscaines et dominicaines du XIV<sup>e</sup> siècle, et, passant au glorieux apostolat de saint François-Xavier, l'apôtre des Indes, il montre comment la Compagnie de Jésus mérite une louange spéciale pour avoir implanté nouvellement la croix sur ces plages lointaines.

Le Souverain-Pontife continue en parlant des différentes missions dans les Indes, il les détermine et montre quelle a été l'influence du patron portugais, comment il s'est établi et comment il vient d'être définitivement réglé par le concordat souscrit dernièrement entre le Saint-Siège et le Portugal.

Le dispositif de la bulle érige le siège de Goa en église métropolitaine, en donnant à son titulaire le titre de Patriarche *ad honorem* des Indes orientales. Les suffragants de Goa sont Cochim, Mellapour et Grancanor. Tous les autres vicariats apostoliques de la péninsule, ainsi que de l'île de Ceylan et la préfecture apostolique du Bengale sont érigés en diocèses.

Parmi ces diocèses, sept ont le rang d'archidiocèses, à savoir : Agra, Bombay, Verapoli, Calcutta, Madras, Pondichéry et Colombo.

Les archevêques et évêques des Indes devront référer régulièrement à la Propagande, qui est chargée des intérêts de cette partie de la hiérarchie ; le titulaire de Goa et ses suffragants s'adresseront au contraire à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Le Saint-Père termine en recommandant aux évêques des Indes la concorde et la charité, l'activité pour étendre le règne de Jésus-Christ dans toutes ces contrées.

Le gouvernement anglais, duquel dépendent plusieurs contrées dans lesquelles le Saint-Père érige la hiérarchie régulière, a montré la plus grande déférence dans toutes ces affaires et a laissé toute liberté au Pape de disposer des affaires ecclésiastiques dans toutes les parties des Indes soumises à la domination britannique. C'est là un bel exemple donné aux nations catholiques et surtout à leurs gouvernements, par une puissance protestante.

\*\*\*  
Nous assistons depuis deux semaines à une véritable levée de boucliers contre les catholiques en Italie. Les attaques de la presse libérale et révolutionnaire ont repris avec plus d'acharnement. Le ministre poursuit quelques Jésuites qui s'étaient réfugiés dans la maison d'un prêtre de Florence, la presse libérale accuse Florence d'être trop clérical, une levée de boucliers s'élève dans les rangs des ennemis de l'Eglise. A les entendre, l'Italie et le monde entier seraient en danger parce que le Pape a donné un bref aux Jésuites. L'exaspération des libéraux est devenue tellement ridicule, que le *Popolo romano* et *Fanfullo* deux journaux libéraux eux-mêmes ne peuvent

s'empêcher d'en rire et de montrer l'aberration de ceux qui voient partout le jésuite. Le *Popolo romano*, organe officieux ajoute :

« Nous ne sommes pas persuadés que le cléricalisme en Italie ait fait tant de progrès, mais à supposer même que cela fut, nous devrions l'attribuer à des causes toutes diverses de celles que l'on indique. Ces causes consistent surtout dans l'intolérance qui offense le sentiment religieux du grand nombre, intolérance dont font preuve tous ceux qui se posent en antichrétiens. Si l'on s'est particulièrement acharné contre Florence, c'est que cette ville jouit du renom bien mérité et très glorieux d'être profondément catholique. Cela suffit aux libéraux pour attaquer continuellement tout ce qui se fait à Florence. Leur haine va même plus loin, ils veulent enlever à la ville son cachet clérical et ont résolu d'organiser là pour le 20 septembre prochain un meeting monstre pour protester contre le jésuitisme. Toute cette haine, tout cet acharnement contre les catholiques et contre l'Eglise à propos d'un bref du Pape à la Compagnie de Jésus nous montre que le Pontife n'est même pas libre dans ses attributs ecclésiastiques. Le bref est en effet l'exercice d'une attribution intérieure du gouvernement spirituel.

Les attaques répétées contre les institutions catholiques et contre tous les actes du Saint-Siège ouvrent les yeux même aux libéraux. C'est ainsi que le *Diritto* qui se distingue par sa haine contre le cléricalisme, a réclamé contre le gouvernement de ce qu'il ait permis à la Propagande d'acheter un immeuble pour y établir une partie du Collège.

D'après le *Diritto*, la Congrégation de la Propagande, bien qu'étant même devant la loi italienne, un corps moral conservé ne peut posséder de biens stables parce que son patrimoine est sujet à la conversion.

Mais un journal libéral, la *Stampa*, répond avec beaucoup de sens et d'à-propos que la Propagande a acheté le nouvel immeuble pour agrandir le siège de l'Institut devenu insuffisant à ses besoins. Cette acquisition ne constitue pas une augmentation patrimoniale interdite par la loi, mais c'est le corollaire logique de la disposition prise de conserver l'Institut et d'agrandir son siège suivant les nécessités nouvelles qui peuvent se présenter.

## L'empereur Guillaume en Alsace

La fatigue causée à l'empereur d'Allemagne par la revue des troupes à laquelle il a procédé samedi à Strasbourg a été telle, qu'il a dû ajourner la réception des autorités et des corporations qui devaient lui être présentées dimanche. On avait annoncé aussi qu'il assisterait au service divin qui est célébré d'ordinaire à 11 heures, à l'église protestante de Saint-Thomas, pour les militaires. L'empereur a dû s'absentier et ménager ses forces, afin d'être en état de partir lundi matin pour Brunnshausen, où doivent avoir lieu les grandes manœuvres. Dans l'après-midi, cependant, il est sorti en voiture et s'est rendu à l'Université et à la place Impériale. A cinq heures et demie, l'empereur et l'impératrice ont donné un dîner auquel assistaient les princes et leur suite.

## Déclaration des évêques irlandais

Nous donnons le texte de la résolution par laquelle les évêques irlandais, réunis à Maynooth, ont voté des remerciements à M. Gladstone pour les services qu'il a rendus à l'Irlande. On verra comment les prélats montrent la nécessité de l'autonomie administrative de l'Irlande, qui consolidera l'union, loin de la briser, garantissent leur pleine liberté à leurs concitoyens protestants, et font ressortir la nécessité de donner satisfaction aux fermiers irlandais, si durement traités :

Les évêques, avant de clore leur réunion annuelle, désirent exprimer, en leur nom et au nom de leurs ouailles, leur reconnaissante appréciation des services généreusement rendus à l'Irlande par le très honorable M. Gladstone dans la dernière session du Parlement. Ils prient Dieu, et ils espèrent que Dieu donnera pendant des années une excellente santé au grand homme d'Etat, afin qu'il continue à poursuivre le succès de la politique qu'il a si sagement inaugurée pour amener le juste et pacifique gouvernement de l'Irlande. C'est plus que jamais les convictions des évêques et de leur clergé que seule la reconnaissance du droit de l'Irlande à se gouverner et administrer elle-même peut faire cesser la source des troubles et des discordes, qui provient de son union mal nommée avec l'Angleterre, et, au nom de tous les catholiques d'Irlande, ils repoussent avec indignation l'assertion renouvelée, bien qu'elle soit absolument mal fondée, d'après laquelle la majorité catholique en Irlande abuserait du pouvoir qu'elle pourrait tenir de la législation naissante pour harceler et persécuter la minorité non catholique de leurs concitoyens. Dans le passé, comme dans le présent, la persécution n'a sévi en Irlande que là où les non catholiques étaient en majorité.

Les évêques se réjouissent de ce que les peuples d'Angleterre et d'Ecosse et une partie considérable de leurs représentants au Parlement aient déjà commencé à comprendre les réclamations et à reconnaître les droits de l'Irlande d'avoir sa législature nationale; ils espèrent que, quand l'influence des passions et des préjugés aura

disparu, quand les demandes de l'Irlande et son sincère désir de vivre en union fraternelle avec le reste de l'empire seront plus pleinement et plus généralement connues, tous les partis s'uniront pour réaliser la juste et sage politique de M. Gladstone.

Les évêques considèrent qu'ils manqueraient à leur devoir s'ils omettaient de déclarer qu'ils sont remplis d'une profonde anxiété en voyant pratiquer si durement l'exaction des rentes sur certains domaines en un moment où la détresse est générale et profonde, ainsi que les évictions de tenanciers dont le plus grand nombre sont incapables de payer l'intégrité de leurs fermages. Une telle façon d'agir, si les landlords y persistent, spécialement si ceux-ci sont soutenus en cela par le pouvoir exécutif, ne peut manquer de produire des catastrophes sociales de la plus grande activité; c'est pourquoi les évêques voudraient humblement et instamment demander à ceux qui sont responsables de l'ordre public d'adopter des mesures temporaires, sans préjudice des remèdes permanents, pour prévenir les violences et les désordres qu'on peut redouter.

Les évêques regrettent d'avoir à renouveler leurs plaintes au sujet des griefs que les catholiques continuent d'avoir au sujet de l'éducation, attendu que bien qu'ils aient maintes fois signalés au gouvernement, ces griefs continuent dans une large mesure à n'être pas redressés. Ils réitérent donc leurs plaintes à ce sujet, et ils ne cessent de les faire entendre tant qu'il n'aura pas été complètement satisfait à leurs justes demandes. Ils demandent simplement que, à chaque degré de l'éducation — primaire, intermédiaire, universitaire — les catholiques soient appelés à jouir, comme leurs concitoyens non catholiques, dans la proportion de leur nombre, des avantages qui dérivent des concessions publiques pour ce qui regarde l'éducation en Irlande.

## En prévision d'une guerre

Un ouvrage fait quelque bruit en Allemagne : *De la Vistule au Dnieper*, tel est le titre de cet écrit qui vient de paraître à Hanovre et dont l'auteur, caché sous le pseudonyme de « Sarmaticus », étudie l'éventualité, plus ou moins prochaine, mais d'après lui inévitable, d'une guerre entre la Russie et l'Allemagne alliée à l'Autriche, et les conditions dans lesquelles la lutte devra être engagée et poursuivie jusqu'à ce que l'adversaire soit terrassé et réduit à merci. Sarmaticus ne se dissimule pas la difficulté de cette lutte, dont le théâtre comprendra le gouvernement général de Varsovie, les gouvernements de Kowno, Vilna, Grodno et Minsk, la Volhynie et la Podolie, et, enfin, la Galicie et la Bukovine.

Après quelques considérations sur la ligne de défense russe, renforcée depuis quelques années, sur les difficultés de la mobilisation et sur les forces de la Russie, sur la supériorité de l'organisation allemande qui cependant n'exclut pas la nécessité de l'alliance autrichienne pour assurer la défaite de l'adversaire, l'auteur écarte l'idée du plan de campagne suivi par la Russie en 1812, et il conclut en ces termes :

« Les Allemands n'ont aucune raison de désirer la guerre avec la Russie, car cette guerre, même si elle avait une issue favorable, entraînerait pour le vainqueur des maux très sensibles et très durables. Mais, si la lutte était imposée aux Allemands par l'influence des agitateurs panslavistes et chauvins, l'emportant sur l'influence des partis qui, dans les sphères du gouvernement russe, sont bien disposés pour l'Allemagne, nous pourrions relever le gant avec une pleine et entière confiance. »

## La persécution en Chine

Les missionnaires des diverses confessions chrétiennes ont eu à subir en Chine plusieurs persécutions qui ont déjà nécessité de nombreuses réclamations.

Deux de ces événements méritent d'être signalés.

Il y a deux mois, dans la vice-royauté de Canton sur la frontière du Tonkin, à Pin-Lan de Kan-Tcheou dans le Kuang-Si, un des postes de Mgr Rouger, l'autorité locale a mis à exécution un projet qu'elle nourrissait depuis longtemps.

Les villages chrétiens de la mission ont été pillés complètement ; tout a été dévalisé, et quand il n'est plus rien resté dans les autels et les sacristies, dans les bibliothèques, les cuisines et les greniers, la population conduite par quelques lettrés a mis le feu à toutes les maisons.

Un des missionnaires a été garotté, frappé et enfermé dans un taudis où on l'a dépillé jusqu'à ce qu'il se soit défilé.

Dans la province du Se-Tchouan oriental, des missionnaires protestants, anglais et américains, établis depuis quelques années avec leurs familles, s'étaient installés pendant les grandes chaleurs sur une montagne considérée par les Chinois comme un lieu de bonheur.

Le 1<sup>er</sup> juillet, leurs maisons de la ville furent détruites, et quelque temps après, enhardis par l'inaction des autorités, les émeutiers saccagèrent la résidence épiscopale et l'église catholique, puis se jetèrent sur le consulat anglais qu'ils pillèrent, ainsi que toutes les maisons des chrétiens, sans distinction d'opinion.

Ce n'est que le 7 juillet que l'autorité se décida à envoyer 1,000 soldats pour protéger les missionnaires dans la ville. Mais dans la campagne l'œuvre de destruction continua et les émeutiers égorgèrent un vieillard et un infirme.

Mgr Coupat, l'évêque de cette mission, accuse hautement les autorités d'avoir laissé faire.

A la suite de ces scènes de pillage, d'incendie et de meurtre, les missions se sont adressées aux légations de leurs Etats respectifs pour réclamer au gouvernement chinois des indemnités.

Il n'est pas douteux que la cour de Pékin ne fasse droit aux justes réclamations des victimes, et il est probable que les autorités de la vice-royauté de Canton et de la province du Se-Tchouan ne tarderont pas à payer les indemnités dues aux missionnaires pour les pillages du mois de juin.

## Canton de Fribourg

Le théâtre Morieux, qui a ouvert ses représentations dans la soirée de samedi, répond pleinement à l'attente du public.

Nous avons le plaisir de constater que les appréciations les plus flatteuses de la presse étrangère n'ont rien d'exagéré.

Pour mieux jouir des scènes, on fera bien de se procurer le programme français ou allemand qui donne tous les détails nécessaires sur les nombreuses productions, parmi lesquelles le *Voyage autour du monde* est digne d'une mention spéciale.

Les vues des villes saintes de Jérusalem et de Bethléem suffiraient à elles seules pour ravir les spectateurs, et il y a en outre un grand nombre de magnifiques représentations de toutes les parties du monde, exécutées avec beaucoup de goût et de fidélité.

Signalons encore le *Carnaval sur la glace*, remarquable par des effets de lumière (le coucher du soleil et le lever de la lune) et par des figures se mouvant mécaniquement en provoquant l'hilarité du public, ce qui est aussi le cas pour les chromatroques qui clôturent la représentation.

Le spectacle intéressera ceux qui ont des connaissances dans l'art de la mécanique et charmera les personnes qui vont y chercher deux heures de récréation instructive.

Les personnes qui pourraient disposer de la collection complète de l'*Ami du Peuple* sont priées de l'adresser au bureau du journal en indiquant le prix.

## Chronique littéraire

Fiaugères, 13 septembre 1886.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis fort surpris de trouver dans votre numéro de dimanche une lettre du révérend Père Dominique Jaquet répondant à un article que la *Revue de la Suisse catholique* publie dans sa livraison de septembre, livraison que les abonnés du voisinage, pas plus que moi, n'ont encore reçue. Grâce à la communication anticipée dont il a été favorisé, votre correspondant aurait pu, semble-t-il, me transmettre assez tôt ses observations pour qu'il fût possible de les insérer à la fin du numéro auquel elles se rapportent ; en tout cas, elles auraient paru dans notre livraison d'octobre. Car, ainsi que je crois vous l'avoir déjà dit, pour entrer dans les vues de mes supérieurs la controverse sur l'organisation des études devait s'engager uniquement dans notre périodique qui se prête beaucoup mieux que les journaux politiques à de semblables discussions, surtout lorsqu'elles ont lieu entre prêtres. D'ailleurs, nous reproduisons *in extenso* le travail du révérend Père Dominique sur l'enseignement du latin et l'organisation des études littéraires, et nous nous sommes offerts à publier les répliques que le savant religieux jugerait à propos de nous adresser. Les lecteurs de la *Liberté* n'ayant pas sous les yeux toutes les pièces du débat, ne sauraient, comme les abonnés de la *Revue*, se faire une juste idée de l'état de la question.

Je n'entrerai donc pas ici dans le fond de la discussion, les directions que j'ai reçues de mes supérieurs me liant encore. Toutefois, si les explications données par le révérend Père Dominique m'ont montré qu'en plusieurs points nous sommes parfaitement d'accord, en sorte que les divergences ne portent que sur un petit nombre de questions, mais de questions importantes, je ne saurais laisser passer sans protestation les endroits de sa correspondance où il se plaint d'avoir été accusé d'hétérodoxie, ou représenté comme pénétré d'esprit moderne. Rien de semblable ne se lit dans l'article de la *Revue* ; son nom n'y est pas prononcé, ni son travail sur l'enseignement du latin cité ou désigné. Même notre livraison du mois d'août avait déclaré le contraire en toutes lettres. La pensée qui a présidé à la rédaction de notre article sur l'organisation des études lit-

\* Aucune indiscretion n'a été commise par l'imprimerie. (Note de la Réd.)

éraires, article qui n'est que commencé et dont on ne pourra bien juger que lorsqu'il sera complet, est tout à fait générale, faisant abstraction de toute personnalité particulière; les tendances et les systèmes seuls sont visés et discutés: or, j'ai toujours été persuadé que le révérend Père Dominicus n'adhère en plein et sans restriction à aucune école et à aucun système.

En terminant, je prie de nouveau le vénéré et éminent religieux de bien vouloir réserver pour la prochaine livraison de la Revue ses observations et ses répliques. Il importe, en outre, d'éliminer du débat les noms propres et les personnes.

Agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma respectueuse considération.

J. B. JACCOUD,  
Directeur de la Revue de la Suisse catholique.

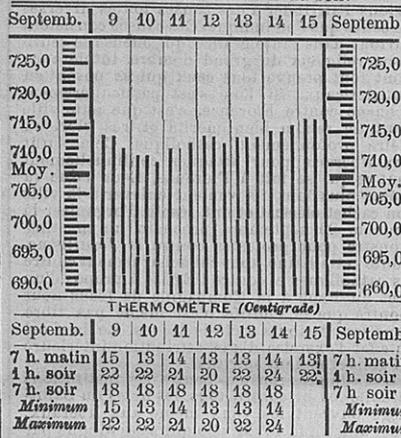
appuyant ses pieds contre une traverse de la caisse. Après six heures de trajet, chose incroyable! notre homme arrivait sans encombre à Mouchard, ayant conservé toujours la même posture. Là, le visiteur vérifiant les parties roulantes des voitures aperçut, à la lueur de sa lanterne, notre voyageur, le corps couvert d'une forte couche de poussière de charbon. Il le fit sortir de sa couchette et le conduisit près de M. le chef de gare, qui l'interrogea. Il répondit que, n'ayant pas d'argent pour payer son billet, il avait été forcé, pour se rendre à Bourg, d'employer ce stratagème; mais il refusa de dire son nom; de plus, il ne portait aucun papier qui permit d'établir son identité. Croyant être en présence d'un fou ou d'un malfaiteur, l'administration le fit remettre aussitôt entre les mains de la justice.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

**Habilllements camelot, soie brute, à 19 fr. 80 la robe complète** ainsi que des qualités plus pesantes, expédiés franco par M. G. Henneberg, dépôt de la fabrique de soie, à Zurich. Echantillons sur demande. (O. 598)

**Observatoire météorologique de Fribourg**

BAROMÈTRE  
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.



**Brochures de propagande**

**Manuel de l'écolier chrétien**, petite brochure de 50 pages, à 15 cent.; 1 fr. 60 la douz.; 12 fr. le cent; 100 fr. le mille.

**Petit Pensez-y-bien**, à l'usage de la jeunesse. Prix 10 cent. l'exemplaire; 1 fr. 10 la douz.; 8 fr. le cent; 70 fr. le mille.

**Petit traité de la reconnaissance envers Dieu**, à l'usage de la jeunesse. Prix 25 cent. l'exemplaire; 20 fr. le cent.

**Le très saint sacrifice de la Messe**, par le chanoine J. M. A., missionnaire apostolique. Prix 20 cent.

**Les vertus chrétiennes et les exercices des saints pour les former en nous**, par le P. Mathieu-Joseph. Un joli volume de 380 pages, prix 50 cent.

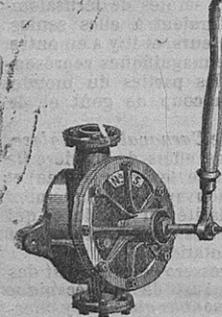
**FAITS DIVERS**

Joué, à Paris, au départ du train rapide qui arrive à Pontarlier à six heures du matin, un individu se blottit sous un des wagons, s'étendant sur les deux tringles du frein et se maintenant en équilibre dans cette position, en

**Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C<sup>ie</sup> Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse**

**GEORG BAUM & C<sup>ie</sup>, ARBON (Suisse)**

MECANICIENS  
SPÉCIALITÉ DE  
**POMPES A PALETTES**  
en dix différentes grandeurs



Les plus sûres, les plus simples et les meilleur marché qui soient en usage. — S'appliquent comme pompe de maison et de cuisine, à vin, à huile et à bière. (O. 638)

**POMPE DE JARDIN**

montée sur banquette, brouette et réservoir  
Débit de 20 à 220 litres par minute.

CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Commission pour agents

**CACAO VAN HOUTEN**

pur et soluble en poudre

PRIX DE DÉTAIL pour toute la Suisse :

la boîte de	1/2	Kg. net frs	4	---
"	"	"	2	20
"	"	"	1	20

(M. 6215 Z.)  
(O. 603)

Sur les Grand'Places, à Fribourg

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN SUISSE

**THÉÂTRE MÉCANIQUE MORIEUX**

LE PLUS GRAND ET LE PLUS BEAU VOYAGEANT SUR LE CONTINENT

ET AYANT ÉTÉ VISITÉ PAR LES HAUTS PERSONNAGES DES COURS D'EUROPE

—Grandes et brillantes représentations—

Mercredi, deux représentations, à 5 heures et à 8 heures du soir.  
Jeudi et Vendredi, une représentation à 8 heures du soir.

**PROGRAMME.** — Voyage pittoresque autour du monde. — Un carnaval sur la glace. — Production des célèbres automates danseurs de corde. — La fête du soleil dans l'empire de Jupiter. — La fable de la cigogne. — Représentations de diophrama, caricatures et de chromatopes.

**PRIX DES PLACES:**

Places réservées, 2 fr. — Premier rang, 1 fr. 50. — 2<sup>me</sup> rang, 1 fr. — Galerie, 50 cent.  
Les enfants âgés de moins de dix ans payent aux places réservées 1 fr., premier rang 75 cent., deuxième rang 50 cent.

Eugène de DEVOORDE,  
Directeur du théâtre Morieux.

VIE ET ÉCRITS

**DE MADEMOISELLE ZOË GUILLAUME**

par M. l'abbé TOURNEL. — Prix: 2 fr. 50.

**Banque WECK et AEBY à Fribourg**

Nous avons l'honneur d'aviser les porteurs de nos certificats de dépôt à 4 1/2 % d'intérêt l'an que nous en dénonçons le remboursement pour le 31 octobre prochain.

Nous leur offrons la conversion de ces titres en nouveaux certificats de dépôt à 4 % remboursables après cinq ans moyennant six mois d'avertissement de la part du porteur: en tout temps moyennant trois mois d'avertissement de notre part.

Les porteurs de certificats de dépôt acceptant cette conversion devront présenter leurs titres à notre Caisse d'ici au 30 septembre prochain pour être échangés contre de nouveaux titres. Les certificats de dépôt qui n'auront pas été convertis ne porteront plus intérêt dès le 31 octobre 1886.

Fribourg, le 7 août 1886. (O. 565/467) Weck & Aebly.



**RAISINS DU VALAIS**  
Premier choix garantis  
5 KG. BRUTTO  
franco 4 fr. 50  
C. REY, Siere.  
(O. 613)

**Raisins du Valais**

par caisse de 5 kg. franco contre remboursement de 4 fr.  
Solistoz de TORRENTÉ, propriétaire,  
(O8280L) SION, Valais. (O. 622)

**AVIS**

M<sup>me</sup> Sophie Jungo, locataire au Grabensaal, N° 139 (l'Auge), se recommande à l'honorable public pour ses services à la journée. (O. 644)

**AVIS**

Une jeune fille intelligente, qui connaît bien les deux langues et laquelle a déjà travaillé dans un bureau cherche un engagement pour le mois d'octobre. Elle connaît aussi les travaux de ménage et y aiderait au besoin. Bons certificats. S'adresser à MM. Orell, Fussli et Cie, à Fribourg. (O. 642)

**CUISINIER**

On demande pour une famille, habitant la campagne, un cuisinier catholique bien recommandé, ayant déjà servi en maison bourgeoise. Adresser les références à M. P. R., Monthey. (H. 6601 X.) (O. 645)

**On demande**

un domestique de toute confiance de 25 à 30 ans pour distribuer le lait en ville. S'adresser à Théodore Tinguely, laitier, à la Planche, Fribourg. (O. 646)

**CHEVAUX MILITAIRES**

Les administrations communales sont informées que les chevaux fournis par les communes pour le rassemblement de troupes, seront dépréciés et rendus le 17 courant dans les endroits où ont été faites la livraison et l'estimation.

Le Commissariat des guerres cantonal.

En vente à l'Imprimerie catholique

**SAINTE LUCIE**  
VIERGE ET MARYRE  
Sa vie. — Son martyre. — Ses reliques. — Son culte.  
Par BEAUGRAND.  
Beau volume in-8° 6 fr.

**Un jeune homme** d'Allemagne, ayant appris le commerce, désire trouver une place de commis, pour se perfectionner dans la langue française. S'adresser à MM. Orell, Fussli & Cie, Fribourg. (O. 634)

**Un jeune homme** ayant fait toutes ses études désire être placé comme précepteur ou professeur. — S'adresser au Préfet du Collège de Saint-Maurice (Valais). (O. 637)

**BITTER FERRUGINEUX**

Reconnu comme le remède le plus efficace contre l'anémie, les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang.

Il est supporté très facilement même par les estomacs les plus délabrés.

J. SCHÄRZ & C<sup>ie</sup>  
GUTENBOURG, près Lengenthal  
(O. 187) Dépôt pour Fribourg:  
Charles LAPP, Droguerie.

**Cognac ferrugineux GOLLIEZ**  
Sirop GOLLIEZ au brou de noix  
Alcool GOLLIEZ à la menthe et camomille  
Externum américain Golliez

En vente dans toutes les pharmacies: Pütel, Boéchat et Bourghnecht, à Fribourg; Porcelet, à Estavayer; Wegstein, à Châtel-St-Denis; Sudan, à Bulle; Golliez, à Morat. (O. 520/155/127)

Eviter les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers. (H. 826 X.)

**Les examens des recrues**

vont commencer sous peu. Les jeunes gens qui désirent repasser, en peu de temps, toutes les branches du programme des prochains examens, peuvent se procurer le petit guide pratique

**AUX RECRUES SUISSES**  
par Perriard & Golaz, experts pédagogiques. En vente dans les principales librairies et chez MM. Orell-Fussli et Cie, Libraires-Éditeurs, à Zurich, au prix modique de 50 centimes. (O. 134)